

# Sud Pro : déjà plus de 7 000 entreprises inscrites, la province Sud renforce encore le dispositif

Lancée le 5 mai 2025, la plateforme Sud Pro, dédiée aux patentés et très petites entreprises (TPE) de la province Sud, connaît un succès remarquable : plus de 7 000 entreprises inscrites, dont 6 000 patentés et TPE éligibles ont déjà bénéficié du dispositif.

Chaque patenté et TPE éligible au dispositif dispose d'un crédit de **250 000 F CFP**, destiné à soutenir ou relancer son activité durement éprouvée par la crise.

Face à cet engouement, le **budget initial d'un milliard de francs CFP** a été rapidement mobilisé : **600 millions de francs ont d'ores et déjà été consommés via la plateforme**.

La **présidente de l'assemblée de la province Sud, Sonia Backès**, a annoncé une **enveloppe complémentaire de 200 millions de francs CFP**, portant ainsi l'enveloppe globale du dispositif à **1,2 milliard de francs CFP**.

## Contrôle et transparence

En raison de certains abus constatés, la province Sud informe que **des contrôles sont en cours** afin de s'assurer du bon usage de l'argent public et du respect des critères d'éligibilité.

La collectivité souhaite également rassurer les partenaires inscrits sur la plateforme : lorsqu'un devis est signé entre deux entreprises sur Sud Pro, ce dernier est transmis à la province Sud qui, après vérification, réserve le montant correspondant pour le paiement de la facture.

## Pour s'informer et s'inscrire à Sud Pro :

- Mode d'emploi complet : [province-sud.nc/catweb/app/demarches/sudpro](http://province-sud.nc/catweb/app/demarches/sudpro)
- Plateforme d'inscription : [www.province-sud.nc/sudpro](http://www.province-sud.nc/sudpro)

## CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.